

Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration Rapport au Premier Ministre

Contribution d'Anne Moreau.

Avant tout, je me permets à titre personnel de m'associer aux réserves de l'ACHAC concernant le choix du lieu du futur musée. L'ancienne Bourse ou bien une partie de l'île Seguin (est-ce toujours d'actualité ?) me semblent préférables à la Porte Dorée. Sur le texte, quelques modifications légères de notre part dans les 4 parties que je vous adresse à tous deux malgré votre division des tâches car j'ai peut-être développé en B-2 (intro) ce qu'il est préférable de développer en B-3 de la 3ème partie : je vous laisse juges... Dans l'introduction, en B-2, page 6

:La vocation pédagogique de l'institution a été réaffirmée en permanence. Mais il faut éviter d'en faire un pesant exercice d'instruction civique ou d'apprentissage forcé de l'histoire de France. La collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale est essentielle pour articuler le projet du futur établissement avec la réforme des programmes scolaires. Par ailleurs l'institution doit stimuler et mettre en valeur la recherche universitaire dans les domaines concernés par les phénomènes migratoires : histoire et géographie de l'immigration, sciences politiques, démographie, anthropologie, etc. **et veiller à diffuser ensuite cette recherche auprès des enseignants des collèges et lycées.**

Comment un établissement de cette nature remplit-il une vocation pédagogique ? Évidemment, c'est tout d'abord en visant le public scolaire et plus généralement celui des jeunes générations. Cet objectif impose là encore un travail fin sur le contenu des expositions, sur la programmation culturelle et sur les ressources proposées en ligne (voir partie 3). **Pour amener les enseignants à se saisir des ressources culturelles du musée (càd qu'ils se servent de ce qu'offre le musée pour préparer leur cours, actualiser leurs connaissances, qu'ils y emmènent leurs élèves quand c'est possible) il faut organiser des formations transdisciplinaires chaque année au moins dans les 3 académies d'Ile de France. La cellule pédagogique doit aussi prévoir des rencontres avec les professeurs lors de chaque nouvelle exposition, et constituer des dossiers pédagogiques adaptés.** Si l'accueil de groupes scolaires ne paraît pas l'objectif le plus difficile à atteindre, le travail en direction du jeune public paraît plus problématique : d'une part celui-ci est le plus souvent absent du public des " musées ", d'autre part les jeunes issus de l'immigration sont très majoritairement éloignés du public culturel traditionnel : il y a donc à inventer de nouvelles offres et de nouveaux modes d'appropriation, pour que l'institution remplisse son rôle symbolique exprimé par le Premier Ministre : " *C'est notamment un signe important qui sera adressé à ces générations de Français issus de l'immigration, en particulier les générations les plus récentes qui se trouvent parfois en situation de déshérence identitaire* " (lettre de mission à Jacques Toubon). En tout état de cause, une offre en direction du public " familial ", plutôt que le public strictement jeune paraît être une voie plus facile : en permettant de reconstruire les trajectoires et les histoires familiales, en permettant de déposer les témoignages et les objets de cette mémoire, la future institution rendra un service immédiat, dont la lecture " pédagogique " sera facilitée : réconcilier des histoires forcément singulières avec un destin partagé par tous.

Il faut envisager aussi la mise en place d'un centre d'interprétation, permettant aux groupes scolaires et aux particuliers de s'initier à certaines thématiques (construction de mémoire familiale, archives, etc).

Dans la troisième partie : politique des publics, en B-3 page 27 :

Des formations **transdisciplinaires seront co-produites (organisées ?) par l'Éducation nationale (Rectorat de Créteil) et le Musée sur le thème " mémoires individuelles, mémoires collectives, comment construire une mémoire commune ?" afin d'aider les enseignants qui hésitent parfois à se saisir de ces problématiques à réfléchir ensemble sur leurs enjeux et leur permettre de les aborder de façon pertinente dans leurs classes. Les interventions des universitaires, des chercheurs, des associations, des enseignants pourront être disponibles en ligne.**

Un projet inter-établissements (plusieurs classes travaillant sur des thèmes voisins avec une même structure culturelle) faisant suite à ces formations peut être expérimenté dans l'académie de Créteil. Une valorisation commune de ces différents projets impliquant diverses équipes pédagogiques sera alors prévue.

Plus loin... - recenser systématiquement par l'intermédiaire de l'Association des professeurs d'histoire - géographie, de sa revue et de sa commission pédagogique, les actions menées par ces professeurs sous forme de travaux personnels encadrés au lycée, les travaux croisés, les itinéraires de découvertes en collège, ou les projets d'action éducative. Le tout constituera un recueil de bonnes pratiques ; - recenser également les projets transdisciplinaires sur ces thèmes menés dans le cadre des classes à projets artistiques et culturels (classes à PAC) et des ateliers artistiques, ceux menés dans le cadre de la semaine de la lutte contre les discriminations, la semaine de la presse à l'école, ceux menés dans le cadre des projets européens, ainsi que ceux, plus informels, qui ont donné lieu à des écrits ou à d'autres types de productions conservés. Cette recherche peut se faire par l'intermédiaire des différents services rectoraux ou des inspections académiques concernés (DAAC, CLEMI, DARIC, CDDP, CRDP...). Un professeur est détaché à l'ADRI par le rectorat de Créteil pour commencer cette recherche et pour constituer une méthodologie de projet sur ces thèmes à destination des enseignants.

Mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration Rapport au Premier Ministre

- organiser des réunions avec les diverses inspections générales (histoire - géographie, mais aussi lettres et arts) afin de préparer une note de la mission sur l'enseignement des phénomènes d'immigration dans le cadre de l'Éducation nationale. Quelques mesures symboliques peuvent être rapidement proposées, comme le choix de sujets de TPE, d'ouvrages littéraires ou cinématographiques sur ce thème ;

- faire une enquête auprès des CNDP-migrants, des différents CRDP (centres régionaux de documentation pédagogique) et de différents mouvements pédagogiques. À terme, le Musée jouera un rôle de centre de ressources pédagogiques ;

Dans la 4ème partie, programmation, en A 2 : je ne sais pas s'il faut rajouter dès maintenant ou plus tard (dans le temps) que l'on s'associe avec D'un monde à l'autre sur le recensement des projets, nous devons rencontrer sur ce sujet M. Logez le 12 après la réunion pour définir éventuellement une méthodologie commune de classification.

Toujours dans la 4ème partie, en E-3 (page 38) :

Dans les dossiers pédagogiques ne pourrait-on pas rajouter justement ce que le travail de recensement des projets aura produit, c'est-à-dire une méthodologie d'actions à monter sur ce thème, avec des exemples de projets, des pièges à éviter, des pistes de financements possibles, des ressources à utiliser etc...?

Enfin en F-2, page 40 : une co-édition des dossiers pédagogiques peut être prévue avec les CRDP, ainsi qu'une collection d'ouvrages pédagogiques sur ces thèmes...proposition de ma collègue.

Bon courage pour la réécriture !

A bientôt

Anne Moreau